

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 13 (2000)

Rubrik: Paléographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paléographie

**1594, janvier 29-31. – Livre de raison
du baron d'Aubonne, François Villain : naissance et baptême
de sa fille Anne (ACV, Bt 1/1).**

1594

En mardz au soyra dix dorees le 29 Januyer 1594
 Ma fam[me] est accouche au chatyaux daulbonne en sa
 chambre sur le poylle et cuyzyne et a fayt une fyllie
 quy a este Receu par la dam[me] margueriste fam[me] de
 mestre gorgin tondeur a geneue.
 Le Dymanche 17 fevrier suyuant Monsieur Peter Ryzaud*
 ballyf de morges a porte la dycte fyllie au batesme a aulbonne
 et a este nome anne babtysee par M[onsieur] salve* mynystre
 daulbonne

1. 1594

2. Du mardy au soyr a dix heures 1594
3. Ma fam[m]e est accouche au chatyaux daulbonne en sa chambre sur le poylle et cuyzyne et a fayt une fyllie
4. quy a este Receu par la dam[m]e margueriste fam[m]e de mestre gorgin tondeur a geneue.
7. Le Dymanche 17 fevrier suyuant Monsieur Peter Ryzaud*, s[eigne]ur
8. ballyf de morges a porte la dycte fyllie au batesme a aulbonne
9. et a este nome anne babtysee par M[onsieur] salve* mynystre daulbonne.

- [= Peter Risold]
- [= Jérôme Salvay]

Dans le cadre d'un précédent exercice de paléographie (*Bulletin généalogique vaudois* 1992, p. 71), nous avions déjà présenté ce type de source intéressant pour le généalogiste qu'est le *livre de raison*. Nous donnons ici un extrait de celui de François Villain, baron d'Aubonne, en 1594, concernant la naissance et le baptême de l'une de ses filles, Anne. Cette indication est d'autant plus précieuse que le premier registre des baptêmes d'Aubonne ne débute que le 2 juillet 1629 (ACV, Eb 8/1).

Qui est François Villain, dont le patronyme prend généralement deux *l* dans les publications genevoises et souvent un seul dans les vaudoises ? D'après l'*Armorial genevois*, p. 429-430 (cf. *Armorial vaudois*, t. 2, p. 691), François, fils de feu Jean Villain, «qui a esté nourry en la Ville tote sa vie» (Alfred Covelle, *Le livre des bourgeois de l'ancienne Genève*, Genève 1898, p. 294), appartenant à une famille originaire de Caen (département du Calvados en France), a été reçu bourgeois de Genève le 19 avril 1574. Marchand de profession, il acheta le 12 décembre 1592 la baronnie d'Aubonne, puis le 25 mai 1604 Gimel et Longirod qui faisaient partie de la coseigneurie d'Aubonne. Il fut condamné à mort et exécuté en 1613 pour trahison envers Genève, ayant eu des relations suspectes avec le baron d'Hermance, représentant du duc de Savoie. Ses enfants furent admis en 1626 à la bourgeoisie d'Aubonne et sa lignée s'éteignit à la fin du XVII^e siècle.

Il ne nomme pas sa femme dans ce petit texte, mais il avait épousé le 13 mars 1575 Antoina Lullin, baptisée à Genève le 10 novembre 1558, fille de noble Pierre Lullin, seigneur de Rogemont (près Soral) et coseigneur de Tournay, hôte de la Tour Perse et membre du Conseil des 200 de Genève, et de Huguine Chrestien (Albert Choisy, *Généalogies genevoises*, Genève 1947, p. 220). Il s'agit bien d'elle, puisque sa fille Dorothée doit être née vers 1595, étant décédée le 4 mars 1632 à 37 ans (J.- A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. 2 (2^e éd. complétée), Genève 1892, p. 687).

Le parrain, Peter Risold, a été bailli de Morges de 1589 à 1594 : la baronnie d'Aubonne dépendait hiérarchiquement de lui avant son érection en bailliage en 1701. D'une famille de Morat devenue bourgeoise de Berne en 1570 et éteinte en 1909, il était tondeur de drap.

Il avait été capitaine à Neuchâtel en 1587 et à Gex et Thonon en 1589 lors de la guerre contre la Savoie. Il fut de nouveau bailli de Gessenay en 1599 et mourut en 1604.

Le ministre Jérôme Salvay a été pasteur d'Aubonne de 1587 à 1596.

L'accoucheuse, dame Marguerite, femme de Gorgin, tondeur à Genève, ne nous est pas autrement connue : elle n'est pas mentionnée par Eugène Olivier (*Médecine et santé dans le Pays de Vaud des origines à la fin du XVII^e siècle*, t. 2, Lausanne 1962 [*Bibliothèque historique vaudoise* 30]), et son mari n'apparaît ni dans le rôle des bourgeois de Genève (Alfred Covelle, *op. cit.*), ni dans celui des habitants de cette ville établi par Paul Geisendorf (*Livre des habitants de Genève*, t. 1 : 1549-1560, et t. 2 : 1572-1574 et 1585-1587, Genève 1957-1963).

Quant au poile ou poêle, il s'agit d'une chambre chauffée par un poêle (voir William Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, Attinger, 1926, rééd. Genève, Slatkine, 1978, pp. 446-447 et 717) : elle était fréquemment située à proximité de la cuisine dont le poêle traversait souvent le mur mitoyen. La chambre à coucher de la baronne était donc placée immédiatement au-dessus et bénéficiait ainsi d'un chauffage.

Il est curieux de remarquer que le bailli de Morges, qui est parrain du bébé, et le mari de l'accoucheuse exercent le même métier, soit tondeur de drap... mais vraisemblablement à un niveau différent !

Pierre-Yves Favez